

NEWS CFE-CGC APRR : CR CCE du 10/06/2015

1/ Informations Générales

Trafic APRR à fin 04-2015 : +2% APRR, +1,5% AREA,

A mi-mai le trafic est très bon (+10%) ; c'est dû à l'effet calendaire des ponts,

Juin 2015 devrait être un peu moins bon que juin 2014.

La tendance est que le trafic se redresse depuis 03/2015. A fin juin on aura la tendance de fond de 2015 ; cette hausse devrait permettre de compenser le gel du péage en 2015.

Sécurité du personnel au 10/05/2015 :

26 AT avec arrêt en 2015 contre 12 en 2014 => TF : 16,34 (très mauvais) contre 10 en 2014 (très bon),
19 AT sans arrêt en 2015 contre 11 en 2014,

Le début 2015 a été catastrophique chez APRR ; la TF aura du mal à revenir proche d'un TF de 10 en 2015.

Sécurité des clients :

En cumul au 10/05/2015 : 16 décès en 2015 contre 12 en 2014,

Rapport sur la participation 2014 : 55% a été placée en FCPE Actions EIFFAGE, 40% a été payée aux salariés et 5% a fait l'objet d'autres possibilités de placement dont une très faible part sur le PERCO,

Avis du CCE sur le projet de nouvel AE sur l'intéressement 2015 – 2016 – 2017 (voir News CFE-CGC précédente à ce sujet) :

6 Pour - 3 Contre (Sud) - 0 Abstention

Plan de relance (Nouvel Avenant au contrat de Concession) ; la signature devrait intervenir avant mi 07/2015 dans le cadre du vote de la Loi Macron 2. APRR devrait être nommé concessionnaire de plusieurs sections Etat (DIR) qui seront intégrées dans la concession (A71 sud de Clermont-Ferrand, A48 à Grenoble..), ce qui permettra au groupe de lancer rapidement les études et travaux de qualification de ces sections,

D'autres Avenants seront signés en 2015 avec l'Etat ; nouvelle politique tarifaire, rattrapage des tarifs...

2/ Information du CCE sur les orientations stratégiques de l'entreprise ; il porte sur 4 points :

- Performance économique ;
- Sécurité des clients,
- Sécurité des personnels,
- Développer notre réseau

2-1/ Performance économique ;

- o Progresser dans un contexte économique incertain avec une relance atone de l'activité en France,

- Continuer à faire progresser la marge d'EBITDA par une maîtrise des charges d'exploitation y compris en prenant des mesures pour mieux gérer les aléas de la VH, réaliser des achats optimisés (mise en place de la DAO), optimisée la gestion de la dette de manière à dégager une forte capacité d'investir pour réaliser le contrat de Plan 2014-2018 et le futur Plan de Relance,
- Poursuivre l'automatisation des péage (à fin 04/2015 : 97% de taux de transactions automatique dont 54.78 % TIS. Le TIS commence à prendre des parts de marché au paiement par cartes CB, cartes accréditives,

2-2/ Sécurité des clients,

- En plus de l'alerte 107.7 « ALERTE CONTRESENS », sensibilisation des clients aux problèmes des contresens (mise en place d'un observatoire de ce type d'accident depuis 2009, 1ères expérimentations de boucles de détection de contresens en temps réel sur AREA (95% de taux de détection) qui pourraient être généralisée sur d'autres sections du réseau APRR connus pour y avoir des contresens,
- Suite du programme de requalification des aires des services avec les renouvellements des pétroliers et des restaurateurs ; les nouvelles aires de service sont très bien appréciées des clients,
- Début de réalisation d'un vaste programme pluriannuel de requalification des aires de repos, inclus le renouvellement des édicules sanitaires (forte attente des clients dans ce domaine),
- Actions à venir pour améliorer l'image du système autoroutier qui s'est très dégradée suite au conflit de 2014 entre l'Etat Concédant et les sociétés concessionnaires d'autoroutes,
- Lancement de plusieurs actions en faveur des clients issues du projet Horizon 2020 qui a mobilisé une centaine de cadres du Groupe APRR sur plusieurs mois ; des nouvelles applications digitales, la modulation tarifaire, des parkings covoiturage urbains et inter-urbains (voir chapitre 2-4)...
- amélioration constante de la qualité du réseau en service,

2-3/ Sécurité des personnels,

- Amélioration de la sécurité du personnel ; si 2013 a été correct, 2014 a débuté de manière catastrophique, mais semble se redresser,
- Filière viabilité - sécurité : poursuite de la réorganisation qui s'est mise en place au 01/06/2014 (pas assez de recul pour en parler) ; il y a des districts en léger sureffectif dû aux réductions du nombre de patrouilles en NEX 2 et des besoins en effectifs complémentaires dans certains districts de NEX 1,
- Maîtrise de l'évolution-optimisation des effectifs ref la GPEC présentée au CCE d'avril 2015, en tenant compte de la nécessité de faire évoluer nos structures en fonction de l'évolution des nouvelles technologies qui sont de plus en plus présentes dans tous les domaines de l'exploitation,
 - Adaptation des organigrammes des Directions DAQ (en DAO), foncier re-centralisée à la DISI, évolution DFI, évolution de la DEX : Ceci va se traduire sur les 3 ans à venir (= période 12-2014 à fin 2017) en évolution des effectifs de la manière suivante :
 - Structures : -10 salariés (710 => 700),

- Péage : -90 salariés (710 => 620), avec mise en place d'un nouvel AE sur l'accompagnement à la nouvelle organisation du péage,
- Viabilité-sécurité : -16 salariés sur la même période (952 => 936), mais sans mise en place d'un nouvel AE sur l'accompagnement à la nouvelle organisation de la viabilité ; la majorité des OS (sauf la CFE-CGC) ont refusé de signer le nouvel AE,
 - Atelier : +12 postes (262 > 274),
 - Priorité aux emplois CDI, réduction des emplois CDD et de l'intérim,
- Politique de formation ambitieuse (3,75 % /an en moyenne),
- Embauche de salariés sous contrat en alternance,
- Réflexion à venir sur certains AE qui datent de plus de 30 ans (certains datent de 1983) et qui ne sont plus adaptés à l'évolution de l'entreprise ; il faudra les toiletter (avis repris par certaines OS présentes en CCE, dont la CFE-CGC),

Réflexion du DG : vers 2017 l'optimisation devrait toucher à sa fin et il est fortement possible qu'APRR lance des recrutements en externe (réembauche) ce qui permettra de commencer à rééquilibrer la pyramide des âges APRR,

2-4/ Développer notre réseau

- Poursuite de la politique des petits bouts « de concessions » déjà engagée depuis de nombreuses années et qui permet au Groupe APRR de faire évoluer régulièrement la longueur de son réseau concédé (A432 : 12 km , A 406 : 6 km, A 719 : 14 km, A6/A46, A6/A89, Bretelle de Monluçon...),
- Réalisation du Contrat de Plan Etat APRR 2014-2018 : 500 M€ à investir,
 - Liaison A6/A89,
 - 3eme voie A6 entre Auxerre-Nord et Auxerre-Sud, sens Paris-Lyon,
 - Requalification des aires de repos,
 - Extension de places de parkings PL sur les aires d'A36,
 - Création de parking covoiturage en liaison avec les collectivités y/c pour leur co-financement (objectif ; d'ici 2 à 3 ans, être capable de proposer une offre de service en parkings covoiturages cohérente sur les liaisons A6 - A5 et A31),
 - Complément de protection acoustique et de protection des captages d'eau,
 - Sécurisation des tunnels d'A40 ; tunnel de St Germain et de Chatillon,
 - Fin équipement du système de gestion-régulation du trafic sur A6N entre A77 et Bif A6/A31
 - ...
- Plan de Relance 720 M€ (420 APRR, 300 AREA à investir dès qu'il sera signé) :
 - Construction d'un nœud + 1 bretelle sur A6 - RCEA à Macon,
 - Construction d'un nœud + 1 bretelle sur A71 - RCEA dans l'Allier,
 - Construction d'un nœud à Sevenant sur A36 - RN 1019 plus une bretelle d'accès à la gare de Belfort-Montbéliard TGV,
 - Reprise de 11 km d'élargissement au sud de Clermont-Ferrand (sur A71 – A75) en direction d'Issoire,
- Intégration du TML dans la Concession Etat - APRR moyennant un nouvel allongement de la Concession, objectif récupérer une partie des 1.000 PL/J qui passent par le Col du

Bonhomme au lieu de passer par le TML ; idem pour les VL. La contrepartie de cet intégration dans la concession APRR serait la signature d'un allongement de la concession de plusieurs mois.

3/ Présentation des orientations du Plan de Formation 2016

Objectifs ; renforcer le potentiel des salariés et leur professionnalisme,

- Poursuite des packs formation,
- Formation à la sécurité à Bourg-en-Bresse,
- Formation à l'entretien et à la transmission des savoir-faire,
- Formation à la conduite d'équipe,
- Poursuite de l'accompagnement des salariés dans le cadre de l'évolution de la DEX, y compris pour le service SO,
- Formations pour la filière péage et clientèle, maintien des savoir-faire, formation à la qualité de la réponse délivrée aux clients,
- Formation en ligne,
- Prévention santé : pack Prévention et Santé au travail,
- ...

=> voir tous les détails dans le futur CR du CCE,

Une autre nouveauté en 2016 ; APRR profitera des formations délivrées par l'Université EIFFAGE. EIFFAGE a prévu de ré-internaliser beaucoup de formations qualifiantes qui se feront en interne EIFFAGE, essentiellement sur le futur Campus EIFFAGE de VELIZY (plusieurs millions d'euros investis sur ce projet par EIFFAGE en 2016) ; des salariés APRR profiteront de ces formations (Institut EIFFAGE, Projet clés en mains, ..),

4/ Information sur le projet d'organisation de la DISI (présentation T. DE CAMARET, Directeur DISI) :

Depuis 2008, la DISI s'est affirmée en tant que prestataire de services pour le compte des autres entités du Groupe APRR. Sa vocation est d'apporter aux Directions du Groupe les compétences et l'expertise nécessaire pour :

- la réalisation de leurs projets par des missions de maîtrise d'œuvre, de conduite d'opération et d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- l'exploitation et le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques et télécoms du Groupe,
- la gestion du patrimoine foncier.

La DISI participe activement à la création de valeurs et à la maîtrise des risques dans le Groupe en apportant expertise et assistance aux directions clientes dans la réalisation de leurs projets.

Parmi les principaux défis que la DISI doit relever pour les prochaines années, trois d'entre eux sont stratégiques pour le Groupe :

- Améliorer le résultat des prestations délivrées avec une économie de moyens,
- Assurer la convergence des systèmes d'information des métiers du Groupe,
- Garantir la pérennité et la sécurité de fonctionnement des infrastructures informatiques et télécoms,

L'objectif de la Direction est de mettre en place l'organisation projetée au 1^{er} septembre 2015.

La DISI adaptera régulièrement ses effectifs à l'occasion de mouvements de personnels (départs naturels, mutations, ..) en prenant en compte les besoins pérennes de l'entité concernée et l'optimisation de son fonctionnement. Ces adaptations limitées devraient concerner principalement les activités administratives et projets.

La nouvelle organisation de la DISI porte essentiellement sur (pour toutes les abréviations se reporter au dossier joint dans le PV du CE des Directions Centrales) :

- La fusion des départements ITEQ et EGT en un Département Péage et Trafic,
- L'évolution des départements Informatique de Gestion, Système et Télécom (IGST) en un Département des Services Informatiques avec le rattachement des salariés en provenance des départements EGT et ITEQ,
- L'évolution du département support et conduite d'opération (SCO) en un Département Méthodes et Conduite d'Opération,
- L'évolution du Département Génie Civil et Environnement en un Département Ingénierie Routière et Environnement,
- La mutualisation des activités administratives (secrétariat, gestion des opérations, gestion des marchés ..) dans chaque département de la DISI,

Le Service Foncier et le Service Administration Générale et Commercialisation ne sont pas concernés par le présent projet d'organisation.

198 salariés sont impactés par ce projet (64 cadres et 134 maîtrises).

Le nouvel organigramme présenté comporte 198 salariés (64 cadres et 134 maîtrises).

Points soulevés par CFE-CGC suite à cette présentation :

- La prise en compte du renforcement du service Réseaux et Télécom pour assurer le travail au quotidien avec les compétences requises, mais aussi pour gérer les interventions 24H/24, 7J/7,
- La fin de l'Etat dans l'Etat à la DISI sur des Directives propres DISI et non globales DRH – Services centraux appliquées à l'ensemble des Directions du Groupe (saisie des CRA dans une application non globale APRR, gestion des Cadres au forfait-jour, organisation pour réserver des voitures du pool à la DISI...),

T. DE CAMARET a été rassurant sur ces sujets en indiquant qu'il appliquerait les directives APRR, voir en proposant de les faire évoluer au niveau global APRR dans l'intérêt de l'ensemble des Directions dont la DISI.

Prochain CCE : le 07/07/2015

Bernard AVERSENQ - DSC CFE-CGC APRR